

PAR COURRIEL

Québec, le 15 octobre 2024

Madame Maryse Poupart
Présidente-directrice générale
Centre intégré universitaire de santé
et de services sociaux de la Montérégie-Centre
3141, boulevard Taschereau, bureau 220
Greenfield Park (Québec) J4V 2H2

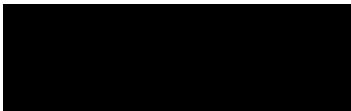
Madame la Présidente-directrice générale,

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) est heureux d'accorder au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Montérégie-Centre une aide financière non récurrente de 1,33 M\$ pour l'année financière 2024-2025, et ce, pour le déploiement du programme HORS-PISTE auprès des établissements scolaires. Conformément à la Convention d'aide financière signée entre nos deux parties, cette allocation annuelle est répétitive jusqu'au 31 mars 2026, soit jusqu'à la fin du Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026.

Un versement de 800 000 \$ vous sera transmis dans les plus brefs délais. L'annexe ci-jointe décrit les exigences liées à cette subvention, incluant les conditions à respecter pour le versement du montant résiduel et les modalités de reddition de comptes. À cet effet, un gabarit se trouve également en pièce jointe de la présente correspondance.

Espérant le tout à votre convenance et demeurant disponible pour toute information supplémentaire, recevez, Madame la Présidente-directrice générale, nos salutations les plus respectueuses.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,


Luc Boileau

p. j. 3

c. c. M. Frédéric Abergel, Santé Québec
M^{me} Geneviève Biron, Santé Québec
M^{me} Caroline de Pokomandy-Morin, MSSS
M. Daniel Paré, MSSS
M^{me} Julie Loslier, CISSS de la Montérégie-Centre

N/Réf. 24-SP-00532

Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 581-814-9100 poste 62700
www.msss.gouv.qc.ca